

Discours de Son Excellence Madame Kamissa CAMARA, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale à l'occasion du débat général de la Conférence internationale chargée d'adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

Marrakech, Maroc, les 10 et 11 décembre 2018

Excellences Mesdames, Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,

Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les Ministres et chefs de délégation,

Permettez-moi, tout d'abord, de remercier Sa Majesté le Roi Mohammed VI et, à travers lui, le peuple frère et ami du Maroc, pour non seulement l'aimable invitation à cette Conférence mais aussi pour l'accueil particulièrement chaleureux et toutes les marques d'attention dont la délégation du Mali est l'objet, depuis notre arrivée en cette terre africaine.

Je saisi l'occasion pour vous transmettre les salutations fraternelles et les regrets du Président de la République du Mali, son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar Keita, de ne pas être avec nous aujourd'hui.

Mesdames et Messieurs,

Le Pacte mondial que nous venons d'adopter constitue une **opportunité unique** pour optimiser l'ensemble des avantages de la migration, mais aussi pour contenir ses effets pervers dans l'intérêt supérieur des pays de départ, de transit et d'accueil.

Ce Pacte n'est certes pas parfait. Peut-être l'aurait-il été s'il était juridiquement contraignant, mais il représente d'abord et surtout un espoir renouvelé pour les 258 millions de migrants internationaux.

Mesdames et Messieurs, cet instrument traduit notre volonté commune d'imprimer une gestion efficace aux flux migratoires entre les pays d'origine, de transit et de destination des migrants, avec un accent particulier sur les impératifs de sécurité et de respect des droits humains.

C'est pourquoi, le Mali regrette le retrait de certains États membres de ce Pacte, fruit pourtant de compromis dynamiques entre les différentes sensibilités de la communauté des nations.

Les questions migratoires constituent l'une des préoccupations majeures de la gouvernance mondiale contemporaine dont la prise en compte dans les politiques nationales n'est plus une option.

Mesdames et Messieurs,

Le dernier rapport du Secrétaire général sur la migration et le développement souligne que le montant officiel des envois de fonds vers des pays à revenu faible ou intermédiaire s'est élevé à 466 milliards de dollars en 2017.

Ces envois de fonds, très souvent effectués par les migrants au prix de nombreux sacrifices personnels, ont permis de **tirer des millions de personnes de la pauvreté** et ont concouru à des améliorations considérables dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'éducation, de la santé, du bien-être et du logement au profit des familles et des populations résidant dans les pays d'origine.

Je voudrais illustrer mon propos par le cas particulier de mon pays.

Comme vous le savez, le Mali est à la fois un pays de départ, de transit et de destination des migrants. La communauté malienne à l'étranger est estimée à 4 millions de personnes et l'apport de cette diaspora au développement du Mali est évalué à **plus de 700 millions US dollars par an**.

En plus des ressources financières transférées tous les ans vers le Mali, la diaspora malienne est également riche **en ressources humaines** que le Gouvernement, en partenariat avec le PNUD, a décidé de capitaliser à travers un certain nombre d'initiatives participatives, dont, notamment, le **programme TOKTEN (Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals), Transfert de Connaissances à travers les Nationaux Expatriés**.

Pour autant, **le Mali reste fermement opposé à la migration irrégulière.** Depuis 1992, notre pays dispose d'un ministère dédié à la question des Maliens de l'extérieur et plusieurs autres structures et programmes nationaux ont été mis en place pour assurer un meilleur encadrement des questions migratoires au Mali. C'est le cas du Centre d'information et de gestion des migrations (CIGEM) et de **la Politique nationale de migration (PONAM)**, adoptée en 2014.

De même, le Gouvernement poursuit les campagnes de sensibilisation sur les risques de la migration irrégulière. Ce qui arrive à nos jeunes désespérés dans le désert et les images insoutenables des tragédies fréquentes dans la Méditerranée ne laissent aucune conscience humaine indifférente. Surtout lorsque ces tragédies sont alimentées par des réseaux criminels de trafics humains, qui se transforment sous nos cieux en esclavage moderne au 21^e siècle.

Pour notre part, nous travaillons quotidiennement à la stabilité et au développement harmonieux de notre pays, de manière à offrir à toutes nos populations, particulièrement les jeunes du Mali, les mêmes chances et les mêmes opportunités de réussir dans leur pays.

Le Mali reste donc déterminé à poursuivre les actions en faveur de la création des conditions politiques, économiques, sociales et environnementales qui permettent de protéger nos populations, notamment la jeunesse, contre le terrorisme et autres formes de crime transnational organisé, y compris les trafics en tout genre, notamment celui de la drogue, des armes, des marchandises illicites, de blanchiment d'argent et, malheureusement, le trafic d'êtres humains, en particulier de migrants, qui, dit-on, est désormais plus lucratif pour les criminels que les autres trafics.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Pour terminer, je voudrais souligner avec force que les questions migratoires sont aussi vieilles que le monde et que personne ne pourra arrêter les mouvements des populations à l'échelle mondiale. Par contre, si nous décidons de travailler ensemble, nous pouvons transformer les effets pervers des migrations en opportunités certaines pour le monde.

Le Pacte mondial sur des migrations sûres, ordonnées et régulières, que nous venons d'adopter ici dans cette ville historique de Marrakech, offre une grande opportunité pour un meilleur encadrement du phénomène migratoire.

Le Mali, par ma voix, réaffirme son adhésion totale aux engagements contenus dans le Pacte mondial en vue d'une meilleure gouvernance de la migration, gage de stabilité et de développement harmonieux dans les pays d'origine, de transit et d'accueil.

Je vous remercie de votre aimable attention.